



Cours écrire ton court (le « concours ») est organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) en collaboration avec la Société des auteur.e.trice.s de radio, télévision et cinéma (SARTEC), le Festival REGARD, et L'institut national de l'image et du son (L'inis), partenaire de formation du concours, ainsi qu'avec Télé-Québec, partenaire média.

De plus, le concours compte sur le soutien de Post-Moderne et également de la Writers Guild of Canada (WGC), du Bureau du cinéma de Saguenay, de Bande à part, de Bande Sonimage, de Paraloeil, de SLA Location, de Spira et du cabinet d'avocats Lussier & Khouzam.

Pour cette 25^e édition, nous comptons sur les partenaires suivants pour la diffusion de la bande-annonce du concours : le Cinéma Beaubien, le Cinéma Beaumont, le Cinéma du Musée, le Cinéma du Parc, le Cinéma Lido de Rimouski, le Cinéma Moderne, le Cinéma Paraloeil, les cinémas Ciné Entreprise et la Maison du cinéma.

OBJECTIFS

Permettre aux scénaristes émergents et émergentes, qui ont déjà entamé leur carrière professionnelle et qui souhaitent approfondir leurs connaissances :

- de développer un scénario de court métrage de fiction avec l'accompagnement d'une conseillère ou d'un conseiller à la scénarisation;
- d'aborder des spécificités de l'écriture scénaristique et d'apprendre à présenter son projet en situation professionnelle;
- de collaborer avec des artisanes et artisans de l'industrie cinématographique et d'établir des contacts professionnels.

DÉROULEMENT

Les activités se tiendront du **14 janvier au 22 mars 2026** inclusivement.

Les finalistes participeront à plusieurs sessions de développement créatif au cours desquelles elles et ils bénéficieront de diverses formations (du 14 au 18 janvier 2026 à Sherbrooke, du 19 au 22 février 2026 à Montréal et du 18 au 22 mars 2026 à Saguenay).

Plusieurs activités professionnelles s'inscriront dans le cadre du **Festival REGARD, festival international du court métrage à Saguenay** (qui a lieu du 18 au 22 mars 2026), pour lesquelles les finalistes bénéficieront d'une accréditation professionnelle.

Les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont couverts afin de permettre aux finalistes de participer aux différentes activités à Sherbrooke, à Montréal et à Saguenay pour les scénaristes n'habitant pas dans la région ou suffisamment près.

Les gagnantes et les gagnants des différents prix seront annoncés **le 21 mars 2026**.

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par l'entremise du portail de dépôt sécurisé SOD@ccès. Consultez les [instructions de dépôt et la liste de documents à transmettre](#) à cet effet.

Nous vous invitons à consulter d'avance cette liste de documents à préparer afin de respecter la

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025, 23 h 59 (HNE).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir sa résidence fiscale au Québec depuis au moins deux ans.
- Posséder une expérience jugée appropriée par la SODEC, par exemple, avoir mené à terme au moins une œuvre audiovisuelle narrative ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC.
- Être détentrice ou détenteur de tous les droits d'auteur du matériel original déposé de même que sur toute œuvre cinématographique pouvant en découler.
- Le projet soumis doit être un court métrage original de fiction (tous les genres sont acceptés), écrit en français ou en anglais.
- Un seul projet par personne est accepté pour ce dépôt.

NON ADMISSIBLES

- Les personnes jugées trop expérimentées par la SODEC, notamment en :
 - ayant déjà scénarisé un long métrage ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC;
 - ayant déjà scénarisé un projet financé par la SODEC dans le cadre de son [programme d'aide à la production](#) aux volets 1 et 3.

- Les étudiantes et étudiants à temps plein, excepté du 2^e et 3^e cycles universitaires, toutes disciplines confondues.
- Les personnes ayant déjà été finalistes de l'une des précédentes éditions de Cours écrire ton court.
- Les projets de scénario déjà acceptés ou soutenus dans le cadre d'un programme de la SODEC (quel que soit le volet), les scénarios basés sur des adaptations littéraires, théâtrales ou autres et les types de projets identifiés dans les exclusions du [programme d'aide à la création émergente](#).

OBLIGATIONS DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

S'engager à être disponible pour la totalité des activités et ateliers proposés dans le cadre du concours, soit du **14 janvier au 22 mars 2026**, ainsi que pour des moments de réécriture du scénario entre les différentes étapes.

SÉLECTION

Les candidatures soumises, conformément aux critères d'admissibilité, seront transmises à un comité de sélection, formé de professionnels du cinéma, chargés de sélectionner les sept finalistes.

La SODEC communiquera uniquement avec les personnes dont le projet aura été retenu, vers le **9 décembre 2025**. La liste des finalistes retenus sera dévoilée autour du **18 décembre 2025**.

La sélection est sans appel. Aucun commentaire portant sur l'évaluation des candidatures, y compris l'admissibilité, ne sera communiqué aux candidats et candidates dont le projet n'aura été retenu.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- **Proposition globale** : intérêt et nature engageante de la proposition, son incarnation cinématographique, son originalité, son état d'achèvement, sa capacité à rayonner au Québec et à l'étranger.
- **Traitement narratif** : force du propos, efficacité de la structure dramatique, rythme du récit, cohérence du ou des points de vue, évolution des enjeux.
- **Personnages** : problématique et quête, cohérence en fonction du genre, transformation, émotion et identification, qualité des dialogues.
- **Nature cinématographique de la proposition** : force, vision et intérêt du style évoqué.
- **Faisabilité** : faisabilité de la proposition scénaristique du point de vue budgétaire et artistique.

PRIX

À la remise de la version définitive des scénarios, un jury constitué de professionnels de l'industrie cinématographique sélectionnera les lauréates et lauréats des prix suivants :

GRAND PRIX COURS ÉCRIRE TON COURT

Le grand prix **Cours écrire ton court** est remis, par un jury, au scénario le plus achevé et démontrant le meilleur potentiel cinématographique. L'ensemble du prix permettra au scénario gagnant d'être porté à l'écran, s'il répond aux exigences du concours.

Soutien au scénario gagnant

- Un montant de 8 000 \$ remis par la SODEC.
- Un montant de 1 500 \$ remis par Télé-Québec.

Soutien de la SODEC en production

- Une subvention à la production d'un montant pouvant atteindre 115 000 \$. Le tout est sujet au respect des conditions d'admissibilité au [programme d'aide à la création émergente](#) au moment du dépôt de la demande d'aide en production ainsi que de l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat.

Une licence de diffusion

- Obtention d'une licence de diffusion du court métrage gagnant par La Fabrique culturelle, plateforme numérique de Télé-Québec.

Prix offert par Post-Moderne

- Une valeur de 10 000 \$ en services de postproduction.
- Une projection privée du film au Cinéma Moderne à Montréal.

Différents prix offerts en équipements de tournage et service de postproduction

- Une valeur de 4 000 \$ offert par Bande à part en location de salles pour le montage et le mixage sonore.
- Une valeur de 5 000 \$ offert par Bande Sonimage en service de location d'équipements.
- Une valeur de 5 000 \$ offert par Paraloeil en équipements et services.
- Une valeur de 5 000 \$ offert par SLA en location d'équipements de tournage.
- Une valeur de 5 000 \$ offert par Spira en équipements et services.

Services juridiques

- Une valeur de 1 000 \$ en services juridiques pour la production du court métrage offert par le cabinet Lussier & Khouzam.

Consultations

- Une rencontre d'information avec des représentants de la direction générale du développement et de la production audiovisuelle de la SODEC.
- Une rencontre d'information sur le crédit d'impôt avec des représentants de la direction des mesures fiscales de la SODEC.

La contribution de chacun des partenaires peut être conditionnelle à l'obtention par la gagnante ou le gagnant du soutien à la production de la SODEC.

Prix SARTEC

- Une bourse de 2 000 \$ et trois heures d'accompagnement personnalisé supplémentaire remis à l'autrice ou à l'auteur du scénario de langue française qui se démarque le plus par sa qualité, son inventivité et son état d'achèvement, autre que le grand prix.

Prix WGC

- Un montant de 2 000 \$ récompensant le scénario anglophone le plus achevé, autre que le grand prix.

Prix Bureau du cinéma du Saguenay

- Un montant de 2 000 \$ remis au scénariste ayant ancré son récit dans des lieux mettant en valeur la richesse du territoire avec des personnages marqués par une réalité régionale québécoise distincte.

Prix offerts à tous les finalistes

- Un certificat de réduction d'une valeur de 350 \$ offert par L'ini à l'achat d'un cours à la carte ou d'un microprogramme.
- La participation à une présentation sur la postproduction dans le cadre d'une visite aux locaux de Post-Moderne.

QUESTIONS?

CONSULTEZ [LA FOIRE AUX QUESTIONS EN LIGNE](#).



Carolina Rodegher
 Coordonnatrice aux activités et événements
514 841-2294
carolina.rodegher@sodec.gouv.qc.ca